

ont fait présumer que le rédacteur de ces notes était peu familiarisé avec l'histoire ancienne de Lyon et ignorait l'existence des nombreux documents originaux, conservés dans les dépôts publics, se rapportant à la *Table de Claude*. Cependant le palais des Arts est si près de l'Hôtel de Ville!

L'acte d'acquisition de cet antique y est reproduit d'après une copie ornée de fautes parmi lesquelles on lit : « furent présents » à la place de *Fournier procureur*, et « Roland Gerbaud » au lieu de *Gribaudo*.

Nous n'énumérerons pas, dans cette courte note, les nombreuses lacunes et inexactitudes commises, que nous relevons dans le cours de notre étude, mais nous croyons devoir signaler la plus importante, celle concernant la différence observée entre le poids de la *Table de Claude* donné en 1529 et celui trouvé en 1868. L'auteur, sans doute, voulant réserver pour lui seul la gloire de la découverte de certaine livre de 12 onces, dont on ne trouve pas trace à Lyon au xvi^e siècle, se fait citer en ces termes : « Mais, suivant l'avis de notre collègue M. Dissard, il n'est pas impossible qu'on se soit servi de la livre de 12 onces. »

Or, l'explication de cette différence est des plus simples et la pièce de comptabilité de l'année 1611, conservée dans les archives de la Ville sous la cote GG. 1622 — p. 7, se charge de nous la fournir sans calculs. En voici un extrait partiel :

Memoire de ce que moy, Loys Renard, maître fondeur, ay faict an la maison de Ville de Lyon aux deux tables de lotton qui sont dans la court d'icelle.

Et premierement leve les moulures qui estoient pose en icelles.

Plus roigne lesdites tables au tour pour icelles rendre juste a la taille...